



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-DAMIEN

LA VOIX DES COLLINES

OCTOBRE-NOVEMBRE 2022 / VOLUME 28, NO 5

2

MOT DU MAIRE

8

PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'UNE
COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE

12

COMMUNAUTÉ

Crédit photo : Catherine Rixhon

100%
MATAWINIE

Mot du maire

D'entrée de jeu, commençons par les bonnes nouvelles! Depuis les dernières élections, tous les élus travaillent main dans la main avec ardeur pour le bénéfice de tous les citoyens de la municipalité de Saint-Damien. Ainsi, pour le bon fonctionnement et l'essor de notre municipalité, l'équipe, composée des **élus et des fonctionnaires**, demeure centrée sur la recherche d'idées et solutions dans les différents secteurs d'activités municipales, et ce, malgré certaines embûches rencontrées. Il va sans dire que l'embauche d'un nouveau directeur général, en juin dernier, cadre parfaitement dans l'alignement souhaité par le conseil municipal, et ses effets positifs s'en font ressentir d'ores et déjà sur le climat de travail et la synergie de l'équipe municipale.

D'autre part, je dois admettre que l'équipe en place est confrontée également à de nombreux enjeux et défis, amenant son lot de préoccupations. Une première préoccupation de cette dernière est l'alimentation en eau de l'aqueduc du village se trouvant actuellement dans un état précaire, puisqu'un des deux puits d'alimentation est non fonctionnel (manque d'eau) depuis le mois de septembre 2021. D'ailleurs, le contrat pour les services d'hydrogéologie a été octroyé lors de la séance du conseil de septembre à la firme Groupe Akifer inc. suite à un appel d'offres public. Nous espérons que celle-ci pourra nous aider à combler nos besoins en eau potable pour plusieurs années à venir. Aussi, plusieurs autres inquiétudes ont surgi au cours des derniers mois, tels que : la saturation de la capacité de traitement de l'usine d'épuration des eaux usées, le transport du bois par les forestiers sur certains chemins, le manque de stationnement pour le Sentier de la nature, la démolition de l'ancienne usine Grenache, la mise aux normes du camping dans la Zec des Nymphes, l'état du garage municipal, le manque d'espace de la caserne incendie (auquel il faudra s'attarder très bientôt), la sécurisation de la traverse piétonne du chemin Montauban, l'offre de la Fabrique concernant l'église, etc.

Heureusement, notre vision se veut à long terme et lors de la préparation du prochain budget, des décisions importantes devront être prises pour s'assurer de la vitalisation de notre belle municipalité, et ce, dans le respect de la capacité de payer de ses citoyens.

En terminant, je profite de l'occasion pour annoncer que nous avons récemment comblé le poste de la direction des loisirs et de la culture. Nous sommes fiers d'accueillir M^{me} Julie Chênevert au sein de l'équipe municipale et espérons que celle-ci se plaira dans ses nouvelles fonctions. Bienvenue parmi nous Julie!

Bonne lecture!

Pierre Charbonneau, Maire

CONSEIL MUNICIPAL

Maire

Pierre Charbonneau
Bureau : 450 835-3419 poste 5225
Cellulaire : 450 758-5338
pcharbonneau.maire@st-damien.com

District 1

Jacqueline Plourde Croisetière
jpcroisetiere.d1@st-damien.com

District 2

Jean-François Théberge
jfttheberge.d2@st-damien.com

District 3

François Bessette
fbessette.d3@st-damien.com

District 4

Michel St-Amour
mstamour.d4@st-damien.com

District 5

Michel Charron
mcharron.d5@st-damien.com

District 6

Christiane Beaudry
cbeaudry.d6@st-damien.com



MUNICIPALITÉ
DE SAINT-DAMIEN

Hôtel de ville
6850, chemin Montauban
Saint-Damien (QC) J0K 2E0
450 835-3419
infos@st-damien.com
st-damien.com



Soyez à l'affût de l'actualité municipale. Consultez notre site Internet, **st-damien.com**, pour en connaître davantage sur les informations présentées dans ce bulletin résumé, aimez notre **page Facebook** et abonnez-vous à notre **infolettre**.



Crédit photo : Thibaut Quinchon

L'automne est arrivé et, comme plusieurs d'entre vous, nous commençons à nous préparer pour la saison hivernale.

L'équipe des travaux publics préparera les chemins avant l'hiver en nivelant ceux-ci. Nous finirons les travaux en cours et espérons un hiver sans trop de mauvaises surprises climatiques. Nos terrains municipaux recevront également un traitement approprié en prévision de l'hiver, c'est-à-dire derniers entretiens, nettoyages, et dernières coupes de pelouse seront effectués.

Côté transport, quelques changements sont prévus sur notre machinerie déjà en place. Ces changements, sous forme de réaménagement, seront effectués sur deux de nos véhicules et viendront améliorer le service offert aux citoyens. Si tout va bien, le tout devrait être en fonction pour la saison froide.

Nous vous rappelons que le dépôt des pneus usagés sera fermé durant la saison hivernale, soit du 1^{er} novembre 2022 au 1^{er} mai 2023. N'oubliez pas que nous ne prenons aucun pneu accompagné de jante. Seuls les pneus desquels les jantes ont préalablement été retirées sont acceptés. Les pneus hors normes sont refusés au dépôt. Exemples : pneus de machinerie lourde, de camion routier lourd ou pneus coupés.

Finalement, vous apercevrez très bientôt nos nouveaux camions destinés à la cueillette des matières résiduelles. Un camion 10 roues et un 6 roues, tous deux aux couleurs de Saint-Damien, sillonneront sous peu nos rues et chemins. Ouvrez l'œil!

Sur ce, passez un bel automne!

DÉPÔT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Le vendredi 7 octobre et samedi 8 octobre seront les dernières journées de collecte des RDD de la saison.

Les résidus domestiques dangereux (RDD) résidentiels peuvent être apportés au garage municipal uniquement selon l'horaire du calendrier de collecte.

Consultez le site Internet pour une liste des RDD acceptés (Services/Environnement et hygiène du milieu/RDD). Tous les produits doivent être clairement identifiés.



MATIÈRES RÉSIDUELLES

Concernant la cueillette des matières résiduelles, veuillez porter une attention particulière à bien trier vos déchets d'ordures et recyclage car, dans le cas contraire, la Municipalité est pénalisée lors du dépôt des matières au centre de collecte. Dans l'incertitude, informez-vous!

Attention! Un seul bac par résidence est autorisé pour la collecte des ordures. Dans le cas où, exceptionnellement, un 2^e bac vous serait nécessaire, il faudrait alors remplir une demande à la municipalité. Après évaluation et approbation de la demande, le bac sera livré et, il va sans dire que votre compte de taxes sera ajusté (\$) en conséquence.

Renseignements complets au

st-damien.com/Environnement/Collectes des matières résiduelles

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal siège régulièrement une fois par mois.

Les assemblées ordinaires sont tenues le **3^e mardi du mois**, à **19 h 30**

Dates des prochaines séances : **18 octobre, 15 novembre, 20 décembre 2022.**

Pour tous les détails st-damien.com/séance du conseil

PARCE QUE L'HIVER S'EN VIENT... ET AUSSI POUR LES RELATIONS DE VOISINAGE.



RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 753

4.9.1 : Bâtiments ou constructions temporaires autorisés

Les bâtiments ou constructions temporaires autorisés sur le territoire sont les suivants :

1. Les abris temporaires hivernaux sont autorisés aux conditions suivantes :

a) L'abri temporaire hivernal doit être installé dans l'aire de stationnement ou son allée d'accès à une distance minimale de deux (2) mètres de l'emprise de rue. Pour les terrains dont l'usage principal est une maison mobile ou modulaire, la distance minimale entre le garage temporaire et l'emprise de rue, un trottoir ou une bordure est fixée à deux (2) mètres;

b) L'abri temporaire hivernal doit être localisé à plus d'un 1,5 m d'une ligne de terrain latérale, sauf dans le cas d'une entrée charretière mitoyenne où la distance avec la ligne de lot latérale peut être nulle ;

c) L'abri temporaire hivernal ne peut être implanté dans le triangle de visibilité ;

d) Un abri temporaire hivernal doit être recouvert de toile de polyéthylène et être composé d'une structure métallique tubulaire;

e) La superficie maximale des abris temporaires hivernaux est de 50 mètres carrés et la hauteur maximale est fixée à 2,5 mètres ;

f) Dans tous les cas, l'abri temporaire hivernal est autorisé du **15 OCTOBRE D'UNE ANNÉE AU 15 MAI DE L'ANNÉE SUIVANTE**. Ainsi, le démantèlement complet de la structure de l'abri est obligatoire entre le 16 mai d'une année et le 14 octobre de l'année suivante. Durant la période comprise entre le 16 mai et le 14 octobre d'une année, seules les structures légères servant de protection pour le soleil et la pluie (abri temporaire estival) pourront être autorisées et conservées.

Pour tous les détails, rendez-vous au
st-damien.com/urbanisme



RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 755

2.1.4 Neige et glace

Tout bâtiment principal dont le toit a une pente supérieure à 12/12, à l'exception des toits de bardeaux d'asphalte, doit être pourvu de garde-neige attaché au mur ou à la toiture de manière à empêcher la neige ou la glace de tomber.

Lorsque l'accumulation de neige ou de glace sur le toit d'un bâtiment peut devenir une source de danger pour le public, le propriétaire doit prendre les moyens nécessaires pour l'enlèvement de celle-ci.

RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES NUMÉRO 522

Article 3.1

g) Constitue une nuisance le fait, par toute personne de déverser ou permettre que soit déversé de la neige ou de l'eau sur un immeuble voisin, sauf s'il s'agit d'un égouttement naturel sur un fond dominant.

h) Constitue une nuisance le fait, par le propriétaire d'un immeuble, de créer sur son immeuble des amoncellements de neige se déversant, lors de la fonte des neiges ou en toute autre occasion, sur un immeuble voisin.

i) Constitue une nuisance le fait, de créer sur un terrain privé des amoncellements de neige, de glace ou d'autres matières de façon à obstruer la visibilité pour les piétons, les cyclistes ou les automobilistes aux intersections de voies publiques.

CONSEIL DE PRÉVENTION



Le temps froid étant à nos portes, C'est maintenant l'heure de se préparer. En effet, avant votre première flambée, il est important d'effectuer quelques vérifications d'usage sur votre système de chauffage au bois afin de vous assurer que vous et votre famille n'ayez pas de mauvaises surprises.

Assurez-vous toujours :

- que votre cheminée ne contient aucun débris (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.);
- que la maçonnerie et les joints à l'intérieur du foyer sont intacts;
- que les briques réfractaires à l'intérieur de votre foyer au bois sont entières;
- que le joint d'étanchéité de la porte n'est pas fendu;
- qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaît sur la cheminée extérieure.

Assurez-vous aussi de posséder un avertisseur de monoxyde de carbone et que celui-ci soit fonctionnel. Vérifiez aussi votre avertisseur de fumée en changeant les piles et faites aussi ramoner votre cheminée minimalement une fois par année.

Pour les systèmes de chauffage électrique, assurez-vous que les plinthes électriques sont bien dégagées et que vos systèmes soient sécuritaires à l'utilisation.

Restez à l'affût de nos capsules vidéos sur la page Facebook SSI St-Damien pour plus de renseignement en matière de sécurité incendie.

Source : Ministère de la Sécurité publique



OFFRE D'EMPLOI - POMPIER À TEMPS PARTIEL

Vous devez collaborer à protéger les citoyens de la municipalité de Saint-Damien contre les incendies ou toute autre intervention d'urgence pouvant mettre la vie en danger. Vous aurez à participer à la prévention incendie et tâches diverses en caserne. Vous devez posséder des aptitudes à travailler en équipe, avoir un sens des responsabilités et faire preuve de professionnalisme. Bienvenue à tous!

DÉPÔT DES CANDIDATURES Fiche d'embauche pompier disponible via www.st-damien.com/incendie



Pour joindre le Service de sécurité incendie

Jean-Pierre Deschênes, directeur

Courriel : incendie@st-damien.com

Téléphone : 450 835-3419 poste 5226

Horaire du bureau des incendies

Lundi : 8 h à 16 h 30

Mardi : 8 h à 16 h 30

Mercredi : 8 h à 12 h



Environnement

FEUILLES MORTES ET RÉSIDUS DE JARDIN

Pour traiter les feuilles mortes écologiquement et avec peu d'effort, le truc est simple : Passez la tondeuse régulièrement, de façon à éviter l'accumulation des feuilles mortes et les traiter plus facilement, tout en contrôlant la longueur de la pelouse. Utilisez idéalement une tondeuse-déchiqueteuse. En effet, les rognures de gazon et les feuilles mortes procurent un excellent engrais pour votre pelouse.

Pensez à garder des feuilles sèches pour alimenter votre composteur durant toute l'année. Ces résidus procurent un riche apport en éléments nutritifs nécessaires à l'alimentation de votre composteur domestique. Ce type de matière est essentiel à un bon équilibre du compost et assure un contrôle des odeurs.

En adoptant des pratiques écologiques, vous assurez la santé de votre pelouse, jardin et un compost de qualité. Vous aurez en prime plus de temps libre pour vos loisirs.

Si vous choisissez tout de même de râcler, sachez que : LA COLLECTE DE FEUILLES ET RÉSIDUS DE JARDIN DE L'AUTOMNE AURA LIEU DANS LA SEMAINE DU **31 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE**.



IMPORTANT : SEULS LES SACS DE PAPIER BRUN CONÇUS À CET EFFET SONT ACCEPTÉS POUR LA COLLECTE DES FEUILLES MORTES ET DES RÉSIDUS DE JARDIN. LES SACS DE PLASTIQUE SONT INTERDITS.

ZONE INONDABLE ET RIVE À L'AUTOMNE

ZONE INONDABLE

Si vous habitez une zone inondable ou qu'un cours d'eau déborde parfois sur votre terrain au printemps, pensez à faire un grand ménage avant l'arrivée de l'hiver.

- Rangez tout ce qui pourrait être emporté par le courant;
- Attachez solidement ce qui doit rester en place.

Vous éviterez ainsi d'endommager votre propriété ou celles de vos voisins.

RIVE

Bien que la coutume veuille que l'on coupe la végétation des plates-bandes ornementales à l'automne, il en est tout autrement de la rive. La rive a besoin de conserver sa végétation dans toute sa splendeur. La végétation ralentit les eaux de ruissellement, retient les sédiments fins et les fertilisants. Elle joue un rôle essentiel dans la régulation du cycle hydrologique. Les plantes interceptent une partie de l'eau de pluie, qui pourra s'évaporer ou se rendre au sol de façon différée. Les racines des plantes captent l'eau du sol pour ensuite la libérée dans l'atmosphère par transpiration végétale. Sans oublier que la végétation fournit un habitat de choix pour la faune.



Pour en connaître davantage
st-damien.com/environnement



Durant l'été, les représentants d'AGIR Maskinongé et de la CARA ont circulé sur le territoire, que ce soit par embarcation ou à pied, afin d'effectuer la caractérisation des rives de 13 plans d'eau.

Rivière Matambin
Lac Pauvre
Lac Lachance
Lac Riche
Lac Lise

Lac Migué
Lac Matambin
Lac Quesnel
Lac Corbeau
Lac Lafrenière

Lac Noir
Lac Blondin
Rivière Noire

Les données recueillies seront compilées durant l'hiver. La Municipalité communiquera à chaque riverain la cote de sa bande riveraine vers le printemps 2023.

Cette démarche permettra à la Municipalité d'avoir un meilleur portrait des rives. L'objectif est de faire un suivi de l'évolution de la situation au courant des années à venir.

La démarche de renaturalisation, découlant du règlement municipal 640, a pour but ultime de préserver la qualité de l'eau et de conserver la valeur écologique, biologique et économique des lacs.

BON AMÉNAGEMENT

MAUVAIS AMÉNAGEMENT



Bande riveraine adéquate : présence de plantes herbacées, d'arbustes et d'arbres. Malgré la présence de la bande riveraine, les riverains ont une vue sur le plan d'eau.



Bande riveraine inadéquate : tonte de la végétation jusqu'au plan d'eau.

RAPPEL – PREUVE DE VIDANGE DE VOTRE FOSSE SEPTIQUE

À chaque fois que vous faites vidanger votre fosse septique, vous devez nous faire parvenir une copie de la preuve (facture) par courriel à info@st-damien.com, en personne ou par la poste au 6850, chemin Montauban, Saint-Damien (QC) J0K 2E0.

À titre de rappel, la fréquence des vidanges de fosse septique est la suivante :

Occupation annuelle :
chaque deux (2) ans

Occupation saisonnière :
chaque quatre (4) ans

Fosse septique à vidange périodique ou total :
les vidanges doivent être faites de façon à éviter tout débordement.

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE (PDCN)



UN PORTRAIT ALIMENTAIRE ET NOTRE CONSULTATION CITOYENNE AVEC PRIX À GAGNER!

La démarche collective de la municipalité pour se doter d'un plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN) arrive très bientôt à sa deuxième étape : le diagnostic! Cette étape permet de faire émerger certains enjeux, de les prioriser et d'en faire ressortir des objectifs. Le diagnostic est crucial pour la composition du plan d'action puisque c'est sur lui que reposeront les actions que nous voulons entreprendre pour devenir une communauté nourricière. Le résumé de la première étape, le portrait alimentaire de Saint-Damien, est maintenant complété. De juillet à septembre, le comité de coordination s'est afféré à compiler l'ensemble des données existantes sur l'alimentation à Saint-Damien.

Un portrait préliminaire de l'alimentation à Saint-Damien a été présenté et discuté avec les 20 membres du comité avisé les 6 et 9 septembre. Ce comité est composé de représentants des 6 axes du système alimentaire de Saint-Damien, dont le maire, plusieurs conseillers municipaux, plusieurs producteurs et transformateurs, des gens offrant la distribution de denrées alimentaires, des consommateurs et sensibilisateurs à la saine alimentation et des personnes œuvrant dans la valorisation des matières résiduelles (comme le compost). Ces deux rencontres ont permis de s'assurer que le portrait est fidèle à la réalité des damiennois, mais aussi d'éveiller de nombreux intérêts et de tisser de nouveaux liens entre plusieurs acteurs centraux dans l'alimentation à Saint-Damien. Vous pouvez dès à présent consulter ce portrait sur le site Internet de la Municipalité. **Nous vous invitons à répondre à notre consultation en ligne disponible sur : st-damien.com.**

➔ **En répondant à ce sondage vous serez admissible au tirage pour gagner un ensemble de cartes-cadeaux d'une valeur de 100 \$ pour vous approvisionner en produits locaux damiennois. Ne manquez pas votre chance! Date limite de participation : 21 octobre.**

Ce projet est rendu possible grâce au financement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre de l'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région et grâce à la participation financière et professionnelle du Centre d'action bénévole communautaire Matawinie, de la Municipalité de Saint-Damien, du CISSS de Lanaudière, de la Corporation de développement de Saint-Damien et Saint-Damien Territoire Nourricier, qui en assure la coordination.

Vous avez des questions ou suggestions?
Communiquez avec Marion Macé,
coordonnatrice de Saint-Damien Territoire Nourricier
à stdamien.nourricier@gmail.com

Un prix d'une valeur de 100\$ à gagner

Consultation Citoyenne

Jusqu'au 21 Octobre

=> st-damien.com <=

CSDS Québec



Pour les 5 ans et moins

HEURE DU CONTE HALLOWEEN



SAMEDI 22 OCTOBRE 10 H 30
RENDEZ-VOUS AVEC
LA SORCIÈRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Pour l'inscription ou plus d'information
bibliotheque@st-damien.com ou 450 835-3419 poste 5228

BIBLIOTHÈQUE DE
SAINT-DAMIEN

EXPOSITION

LA
NATURE
EN
LUMIÈRE

Lucie Lavallée

1^{er} octobre au
4 novembre 2022

Découvrez une
artiste damiennoise

BIBLIO VENTE

Du 5 au 30 novembre
Venez faire le plein de
lecture à bas prix.

Tous les profits amassés seront investis dans l'achat de livres jeunesse. Nous acceptons vos dons en tout temps.

Bibliothèque de Saint-Damien
2045, rue Taschereau

Apportez vos
sacs et votre
argent
comptant.

concours en bibliothèque

VISITE TA BIBLIO POUR PARTICIPER

+ 3 prix
à gagner :



Casque de
réalité virtuelle
Meta Quest 2



Montre Fitbit
Versa Smart



Haut-parleur
Google Nest

ABONNE-TOI OU
RÉABONNE-TOI
À TA BIBLIO!
du 1^{er} au 31 octobre 2022

Détails en bibliothèque et sur biblietcie.ca

FESTIVAL DE L'HORREUR

DU 28 AU 31 OCTOBRE

SURVEILLEZ!

LA PROGRAMMATION COMPLÈTE SERA DÉVOILÉE SUR LA
PAGE FACEBOOK LOISIRS SAINT-DAMIEN

C'EST UN RENDEZ-VOUS!

HALLOWEEN



C'est le grand retour de Saint-Damien Riche en décor!

À VOS CITROUILLES ET BALAIS, DÉCOREZ!

Relevez le défi, pour rendre votre municipalité plus vivante et divertissante!

Inscription du **3 OCTOBRE AU 26 OCTOBRE**

Rendez-vous sur le st-damien.com pour remplir le formulaire!

Vous aimeriez faire partie du jury de sélection de Saint-Damien Riche en décor?

Communiquez avec le Service des loisirs et de la culture au 450 835-3419, poste 5245.

Critères d'admissibilité et règles :

- Être citoyen de Saint-Damien (12 ans et plus), locataire ou propriétaire, commerçant ou place d'affaire, à l'exclusion des membres du conseil municipal, des employés municipaux et des membres du jury (et les familles immédiates).
- Remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la municipalité et le déposer avant la date limite spécifiée
 - Par envoi courriel à loisirs@st-damien.com
 - En personne, par dépôt dans le casier extérieur ou au comptoir

Décorations en façade, fenêtres et balcons visibles de la rue

CONFÉRENCES

Centre communautaire des loisirs

6865, chemin Montauban / 450 835-3419, poste 5245 / loisirs@st-damien.com

Surveillez la page Facebook loisirs Saint-Damien

BALTHAZAR 5 ANS AUTOUR DU MONDE EN FAMILLE UN RÊVE UN PEU FOU, L'EXPRESSION PURE D'UNE PASSION!

6 NOVEMBRE, 13 H

En septembre 1999, Claire et Guy quittent le Québec, avec leurs 2 filles alors âgées de 7 et 9 ans, à bord de Balthazar, leur voilier qu'ils ont mis 7 ans à construire.

Les escales visitées sont nombreuses, les destinations magiques et les témoignages émouvants.



CUBA ET LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE EN DEHORS DES TOUT INCLUS

4 DÉCEMBRE, 13 H

Pierre-Luc Côté a parcouru ces deux endroits des Caraïbes à la recherche des plages les moins encombrées, des endroits les plus culturellement intéressants et des paysages les plus impressionnants. Il nous rapporte de nombreuses photos et quelques anecdotes qu'il nous partagera lors de cette conférence. Comme quoi, il est possible de visiter Cuba et la République dominicaine en « rien d'inclus »!



COURS DE PASTEL SEC



Avec Lucie Lavallée

- 16 ans et +
- Session de 10 cours / 160 \$
- 13 octobre au 15 décembre 2022
- Jeudi 18 h 45 à 20 h 45
- Au Centre communautaire des loisirs, 6865 hemin Montauban
- Matériel non fourni pour les cours

Les participants doivent apporter :

- 24 pastels secs,
- bloc de papier pour pastels secs,
- papier crayon, crayon à mine,
- efface (gomme de mie de pain),
- pinceau rèche +/- 1 cm de large,
- guenille.

Pour information :

450 835-3419 poste 5245

loisirs@st-damien.com

Paiement à la municipalité



FUTURS OU NOUVEAUX PARENTS

CONFÉRENCES GRATUITES



INSCRIS-TOI !

EN LIGNE OU
450-835-9094

- **26 septembre :** Langage des signes pour bébé
- 18 octobre : Bébé fait-il ses nuits ?
- **15 novembre:** Torticolis et plagiocéphalie du nouveau-né
- 13 décembre: Peau à peau
- **17 janvier:** Plancher pelvien et périnée
- 7 février: Développement moteur du nourrisson
- **Mars:** Alimentation par la DME
- 25 avril : Choisir et installer un siège d'auto
- **30 mai:** Préparer Pitou à l'arrivée de bébé
- 13 juin: Père d'un nouveau-né et lien d'attachement



WWW.CIBLEFAMILLEBRANDON.COM



JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS

1^{er} octobre 2022



PIERRE LAVOIE
PORTE-PAROLE 2022

Avec eux, pour eux



LIGUE DE QUILLES DE ST-DAMIEN

Nos activités sont commencées et nous jouons tous les vendredis matins de 9 h 45 à midi, au salon de quilles Baby à Joliette.

Nous sommes toujours à la recherche de joueurs comme substituts avec la possibilité de jouer régulièrement.

COÛTS : substitut 14 \$, régulier 18 \$

Pour toute information, communiquez avec Roger Rose au 450 835-1367

Infirmière
EN MILIEU
RURAL

**Vous êtes âgé de
plus de 50 ans?**

**Vous avez besoin
de soins ou de
service de santé?**

**Pour prendre
rendez-vous**

**Composez le
450 886-3861
poste 250**



LA FÊTE DES VIEUX MÉTIERS DE SAINT-DAMIEN - 3e ÉDITION

Un succès retentissant pour Saint-Damien !

Le 4 septembre dernier, une trentaine d'artisans costumés comme au début du 20e siècle ont démontré sur la rue Principale, les techniques de travail de métiers anciens tels qu'ils étaient pratiqués lors du développement du village. L'événement rassembleur s'est déroulé sous un soleil radieux et a accueilli plus de 1 200 visiteurs curieux de voir comment on faisait dans « l'ancien temps ». Un succès absolument extraordinaire grâce à un comité organisateur exemplaire et une équipe de plus de 38 personnes bénévoles.

Les artisans professionnels sur place ont pu déployer des outils méconnus et oubliés. Il était possible de faire causette avec la vannière, le fabricant de balais, les feutriers, les teinturiers, la lainière, les tisserands, les fabricantes de tapis, les flêcheurs, les boisseliers, les sculpteurs, la potière, les tricoteuses, la fileuse au rouet, la dentellière, la couturière, le gosseux de cuillères de bois, le ramancheur, l'équipe du comité patrimoine et même la « maîtresse d'école » qui déployait ses livres scolaires anciens.

La fête des vieux métiers vient de compléter sa troisième édition et se prépare déjà pour la quatrième. Cet événement qui est une initiative citoyenne à but non lucratif est rendu possible grâce au financement de la CDSB, de la Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière, de la Municipalité de Saint-Damien et de nombreux et généreux partenaires.

La coordonnatrice, Céline Desjardins, vous donne rendez-vous l'an prochain.



Crédit photo : Cédrik Foisy



La venue de l'automne à La Ruche signifie : renouvellement de votre carte de membre! Pour 5 \$ par année, votre adhésion vous permet de soutenir les activités de l'organisme, d'avoir accès à certains rabais de la Friperie, de manger à notre Café-Rencontre chaque jeudi et vendredi de 12 h à 13 h 30, de recevoir nos communications 3 à 4 fois par année, d'assister à notre assemblée générale annuelle et d'y voter. Venez nous voir du mercredi au samedi pour remplir le formulaire et payer votre cotisation si cela vous intéresse.

Aussi, La Ruche vient de se doter d'un nouveau site Internet. Il contient toutes les informations en plus d'offrir la possibilité de faire des dons et/ou de payer votre carte de membre en ligne. Ce site, laruchesaintdamien.com, est pour vous ainsi que notre page Facebook, facebook.com/laruchesaintdamien. On y met des informations utiles chaque semaine et cela vous permet de connaître nos services, notre équipe, notre mission...

Avant de terminer, un petit rappel que nous commencerons déjà à recevoir les dons pour la Guignolée : entre le 15 novembre et le 15 décembre, vous pourrez venir porter vos dons en argent ou en denrées directement à La Ruche ou faire un don via notre site Internet. Le montant final que nous récolterons servira à embellir nos paniers alimentaires durant l'année 2023 et ainsi aider la trentaine de familles inscrites à l'aide alimentaire.

Merci beaucoup d'avance !

Au plaisir de vous voir,
Geneviève

7221, chemin Beaulieu
450 835-9228
www.laruchesaintdamien.com



CET AUTOMNE À CIBLE FAMILLE BRANDON

ATELIERS DE STIMULATION

Pour jouer et observer votre enfant tout en échangeant avec d'autres parents. Six rencontres abordant le développement moteur, intellectuel, langagier et socioaffectif. Le groupe d'âge ayant le plus d'inscriptions partira (0-12 mois, 1-2 an, 2-3 ans, 4-5 ans).

Dates : 27 oct. au 1^{er} déc. **Heure :** 9 h à 11 h 30

Coût : 20 \$/membre - 30 \$/non-membre

SESSION CŒUR DE MÈRES

Pour échanger sur le rôle de la mère, le contexte familial, la conciliation famille-travail et sur ce rythme de vie essoufflant. Six rencontres, basées sur l'expérience de chacune et l'entraide.

Dates : 17 oct. au 28 nov. **Heures :** 19 h à 21 h

Coût : Gratuit/membre - 30 \$/non-membre

MASSAGE PÈRE BÉBÉ

Une occasion de passer du temps avec bébé, d'apprendre à le masser, de créer un lien d'attachement fort et d'échanger avec d'autres pères. Pour les bébés de 0 à 12 mois.

Date : 29 octobre **Heures :** 9 h 30 à 11 h 30

Coût : Gratuit!

SORTIE FAMILIALE AU LABYRINTHE

Le Comité des pères invite toute la famille au Grand labyrinthe de la ferme Guy Rivest. Sentiers accessibles en poussette! Aire de jeux et de pique-nique.

Date : 30 octobre **Heure :** 10 h

Coût : à déterminer

Et plus encore :

Massage enfant 2-5 ans, Mèrentraide, Cuisine parent-enfant, Donjon et Dragons et plus encore!

Pour tous savoir, consultez notre calendrier au ciblefamillebrandon.com ou notre page Facebook.

Nous sommes situés au 15, rue Monday à Saint-Gabriel. Pour nous joindre : 450 835-9094 du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.



RETOUR SUR NOTRE ÉTÉ : La Corporation de développement de Saint-Damien (CDS D) souhaitait tout d'abord remercier chaudement les partenaires et bénévoles ayant

fortement contribué au grand succès de la 4^{ème} édition du Marché public Autour du Four. Ce dernier a pu attirer plus de 2 278 visiteurs et 32 exposants soit une moyenne de plus de 455 visiteurs et 20 exposants par marché; un record dépassant amplement l'objectif de 2 022 visiteurs fixé en début d'année. Félicitations à toutes et tous pour cette belle réussite et à l'année prochaine!

POUR CET AUTOMNE : LE PROJET BALADO (ÉMISSION RADIO) : « Ça s'est passé à Saint-Damien » qui met de l'avant le récit des aînés damiennois, a officiellement été lancé lors de la fête des vieux métiers le 4 septembre. Thibaut Quinchon était présent pour faire écouter aux visiteurs notre épisode pilote présentant le projet. Cet épisode est disponible sur le site Internet de la CDS D : www.corposaintdamien.com. Nous sommes maintenant en production des 7 épisodes qui formeront cette série balado. Celle-ci sortira en ligne d'ici mars 2023.

Ce projet est possible grâce à l'aide financière du programme fédéral Nouveaux Horizons pour les aînés

UNE IDENTITÉ TERRITORIALE RENOUVELÉE!

La CDS D, en collaboration avec la Municipalité de Saint-Damien, lance une consultation publique auprès de ses résidents, de manière à avoir leur point de vue sur l'ADN de son territoire.

Cette consultation s'inscrit dans le cadre de la stratégie de marketing territorial présentement en cours. Cette démarche découle de la volonté de la CDS D et de la Municipalité de Saint-Damien de se positionner, de revoir son image et de développer une stratégie d'attractivité.

En effet, la Municipalité souhaite encourager de nouvelles familles et de nouveaux entrepreneurs à venir s'y établir, tout en s'assurant la rétention des gens y résidant déjà. Une image claire et représentative de la municipalité permettra de les attirer, en plus de générer un sentiment de fierté chez les citoyens actuels. La démarche s'inscrit dans les actions prévues au plus récent plan de développement territorial. Cette démarche est possible grâce au financement obtenu du Fonds Régions et Ruralité de la MRC de la Matawinie.

CONSULTATION EN LIGNE

La CDS D invite donc la population et les entreprises de son territoire à participer à la consultation en ligne qui se tiendra du **25 octobre au 13 novembre 2022**. En participant à cette consultation, les résidents contribueront à la construction de la marque territoriale de Saint-Damien, en partageant leur expérience et mode de vie.

Les participants à la consultation en ligne courent la chance de gagner un prix de participation, soit 100 \$ en chèques-cadeaux chez les commerçants locaux.

Pour participer: corposaintdamien.com

Consultation publique

Prix à gagner!*

DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE
DE **MARKETING TERRITORIAL**
DE **SAINT-DAMIEN** ON SOUHAITE
VOUS ENTENDRE.



PARLEZ-NOUS DE VOTRE TERRITOIRE!

Comment?

PRENEZ QUELQUES MINUTES POUR PARTAGER CE QUI VOUS REND FIER D'HABITER LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN ET POUR DIRE CE QUI SELON VOUS, COMPOSE L'ADN DU TERRITOIRE. C'EST UNE OCCASION D'EXPRIMER CE À QUOI VOUS ASPIREZ POUR VOTRE COMMUNAUTÉ.

En ligne

du 25 octobre au 13 novembre 2022
www.corposaintdamien.com

Votre voix est importante. Parce qu'un territoire, c'est d'abord les gens qui l'habitent. Prenez le temps... Et surtout, partagez avec vos amis, collègues et voisins!

*En participant, vous courez la chance de remporter un prix d'une valeur de 100\$ en chèques-cadeaux dans les entreprises de chez nous!



An déjà!



L'ABRI BOUFFE

Saint-Damien

Venez souligner cela avec nous le vendredi 21 octobre de 11h à 13h



Crédit photo : Gaétane Villeneuve

L'ABRI BOUFFE FÊTE SON PREMIER ANNIVERSAIRE

Roulement de tambours : l'Abri bouffe Saint-Damien fêtera son premier anniversaire le 21 octobre prochain! L'Abri bouffe fait maintenant partie de la vie du village. Il s'est bien intégré et il remplit la mission de diminuer le gaspillage et de réduire l'insécurité alimentaire. Chaque fois que l'on reçoit un témoignage, nous sommes touchés par l'impact que cet outil d'entraide a pour plusieurs personnes.

Nous vous invitons à venir souligner le premier anniversaire de l'Abri bouffe avec les membres du comité, les bénévoles, les membres du conseil d'administration de la Ruche, les partenaires et tous les citoyens et citoyennes **le vendredi 21 octobre dès 11 h** jusqu'à 13 h. Pour l'occasion une tasse de potage automnal, un café et une galette vous seront offerts.

Pour ce premier anniversaire, on vous invite à amener une denrée à partager pour le frigo, le congélateur ou l'armoire. Comme il y aura très peu de places assises, si vous le désirez, apportez votre chaise pliante.

Merci de nous écrire un mot si vous comptez être des nôtres le 21 octobre à : abribouffesaintdamien@gmail.com



Suivez les nouvelles de votre Abri bouffe Saint-Damien : [facebook.com/abribouffesd](https://www.facebook.com/abribouffesd)

La SHEMA vous invite à mettre à votre agenda sa dernière conférence de l'année :

VENDREDI 21 OCTOBRE À 19 H.

Martin Gaudet nous entretiendra des essences d'arbres dans son aménagement.

Lieu : 6925 rue Principale à Saint-Damien (salle paroissiale). Gratuit pour les membres. 5 \$ pour les visiteurs.

EN NOVEMBRE SE TIENDRA NOTRE AGA ET PARTY DE NOËL, deux événements réservés aux membres seulement. Toutes les informations seront transmises par courriel.

De retour en février prochain avec nos conférences et une année bien remplie d'activités, les responsables de comités sont déjà en train de planifier la programmation 2023.

Communiquez avec nous par courriel au shemhorticulture2@gmail.com ou par téléphone : 450 835-9457

Suivez-nous sur Facebook www.facebook.com/groups/shem2

Gaétane Villeneuve pour la SHEMA Matawinie.

Prendre votre douche le temps d'une chanson peut vous permettre d'économiser jusqu'à

200

litres d'eau par semaine.

Faites le test!



Votre gouvernement

Québec

**PASSEZ UN BEL
AUTOMNE
DANS LA
NATURE!**



LA VIE GROUILLE AU CŒUR DU VILLAGE

Durant la saison, la météo nous a beaucoup aidés pour l'arrosage gratuit. Les fraises étaient énormes et succulentes. En bordure des bacs, les capucines ont bien fleuri.

Quelques belles surprises sont apparues dans les plates-bandes. Nous avons planté des plants de concombres et nous les observions presque dépérir. Au bout de quelques semaines, ils ont décidé de s'épanouir et de fournir des beaux concombres. Les choux de Bruxelles continuent de se multiplier sur leurs troncs. Les bettes à carde sont encore généreuses. Des radis noirs ont émergé de terre, surprise! On croyait avoir semé de la roquette.

Le basilic est totalement récolté et des pots de pesto ont été fabriqués avec la brigade nourricière à la Ruche.

Le dimanche 9 octobre de 10 h à 13 h, nous vous convions à la grande récolte pour clore la saison jardinière. Si vous avez une suggestion pour l'amélioration des Jardins villageois de 2023, vous pourrez vous arrêter et nous partager vos bonnes idées.

Durant toute la saison, nous avons désherbé et posé du paillis plus épais. Ainsi les légumes et arbustes fruitiers sont remis en valeur.

Pour la nouvelle installation à légumes grimpants, nous avons labouré la parcelle, et posé carton et paillis anti-herbe. Dès l'été 2023, ce jardin aérien sera spectaculaire et tout citoyen pourra marcher sous les légumes multicolores et en récolter facilement.

Merci à tous ceux et celles qui créent de la beauté vivante.

Le comité des Jardins Villageois :

Catherine Rixhon, Marion Macé, Isabelle Imbeault



Les pois Cascadia trop vieux sont excellents écosés.



LE PROJET ESPACES NOURRICIERS AVANCE À GRAND PAS!

Êtes-vous allé au parc Lachance depuis août? Si oui vous avez pu remarquer que les aménagements paysagers comestibles sont commencés et cela depuis mi-août! La plantation des végétaux devrait être terminée d'ici le 31 octobre au parc et à l'Abri bouffe. C'est déjà très beau, n'est-ce pas? Nous avons également hâte de présenter les plans d'aménagements détaillés réalisés par une artiste damiennoise, Éveline, de la ferme Marcheterre.

Pour enrichir les connaissances de ses membres et des citoyens intéressés, notre chargée de projet Espaces Nourriciers, Annie Jacques, a organisé plusieurs événements au cours de l'été. Le projet d'aménagement a été présenté aux citoyens au parc Lachance en août. Ceux-ci ont eu l'occasion de faire part de leurs idées et de leurs préoccupations. Il y a également eu la visite des vergers de l'Abbaye Val Notre-Dame et la découverte de la forêt nourricière, et du jardin médicinal de Sainte-Béatrix.

Pour immortaliser la concrétisation du projet d'espaces nourriciers, le tournage d'une vidéo promotionnelle a été effectué pour expliquer comment il a pris naissance. Cette vidéo mettra aussi de l'avant les Jardins Villageois et l'Abri bouffe.

Pour la suite, nous préparons le sentier d'interprétation qui décrira les plantes comestibles et le patrimoine nourricier de Saint-Damien. Sans oublier le choix du mobilier et des modules de jeux qui seront installés au printemps. On a bien hâte! Et vous?

Vous voulez vous impliquer dans Saint-Damien Territoire Nourricier? Écrivez à Marion Macé, à stdamien.nourricier@gmail.com.





LA BRIGADE NOURRICIÈRE EST DE RETOUR AVEC LES RÉCOLTES!

Enfin la saison des récoltes et de l'abondance est arrivée. C'est le moment que la Brigade nourricière attendait pour se mettre véritablement en action. Nous avons tout d'abord organisé un atelier de porc en gelée animé par Lise Losier, sous la direction culinaire de Patrice Cayron. Deux autres bénévoles étaient également présents pour participer à la création de ce produit du terroir traditionnel et authentique!



Des contenants ont été mis dans les paniers alimentaires de La Ruche et à l'Abri bouffe. Quelques-uns ont été remis aux participants. Puis les autres ont été vendus à La Ruche. En achetant un contenant pour la modique somme de 5 \$, ou une contribution volontaire, vous contribuez à la collecte de fonds pour l'achat des ingrédients et des contenants permettant de transformer des produits et de les offrir à la communauté. En prime, vous vous régalez!

Merci aux bénévoles : Marie-Thérèse Poulin, Joël Paquin, Lise Losier et Patrice Cayron. Un grand merci également à la Ferme Deschênes et à La Ruche Saint-Damien.

Un deuxième atelier, animé par Marion Macé et Catherine Rixhon, a eu lieu le 15 septembre grâce, à une très belle collaboration de La Ruche et les Jardins de la Bergère. Cette fois, c'est le basilic des Jardins Villageois qui était à l'honneur dans la fabrication d'un pesto bien damiennois avec la recette issue de la carte postale des Jardins Villageois! Des contenants de pesto ont été rendus disponibles pour tous à la Ruche et à l'Abri bouffe.

Bon appétit!

Lise Losier, Marie-Hélène Courchesne et Marion Macé



Nos activités sont recommencées (tissage, tricot et autres).

Des ateliers auront lieu les lundis après-midi de 13 h à 16 h.

Ne manquez pas le **Salon des Artisanes** les **12 et 13 novembre** de 10 h à 16 h au sous-sol de l'église au 6925, rue Principale.

Pour de plus amples renseignements communiquer avec **Nicole Pilon 450 835-3033.**



CLUB ÂGE D'OR ST-DAMIEN (C.A.D.O.)

À tous les aînés, nous voilà de retour et les activités sont commencées depuis le 12 septembre. Le tout comprend de nouvelles activités (soirées chantantes, scrabble, visite d'un vignoble, conférences) en plus des activités connues au programme régulier.

Vous pouvez encore vous inscrire en communiquant auprès d'un membre du conseil ou au numéro 450 835-7722. Laissez un message et nous communiquerons avec vous dès que possible.

Carte de membre 25 \$ / couple 45 \$ et n'oubliez pas qu'en 2023 on fêtera les 50 ans d'existence de votre club.

On vous attend nombreux.

Votre conseil de C.A.D.O.

Pour plus d'information

cado1957@outlook.com





PRÉVENTION EN LIEN AVEC DE LA VENTE ITINÉRANTE

Certains vendeurs itinérants emploient des tactiques de vente sous pression et s'avèrent très insistants et alarmistes afin d'influencer les consommateurs à acheter un produit ou signer un contrat pour un service qu'ils n'ont pas sollicité. Face à de telles situations, les citoyens sont invités à faire preuve d'une grande prudence et de bien évaluer ce type d'offre en se posant quelques questions, telles que :

- Qui a sollicité l'autre en premier?
- Pourquoi n'ai-je pas le temps de réfléchir à cette offre?
- Pourquoi est-ce que je ne peux parler de cette offre à personne?
- Est-ce qu'on me demande de dépenser de l'argent?

Dans tous les cas,

- Demandez à la personne de vous donner son nom et le nom de la compagnie ou de l'organisme de bienfaisance qu'elle représente et de produire une pièce d'identité avec photo et son permis de vendeur itinérant.
- Consultez le registre des entreprises pour valider les renseignements fournis
- Ne donnez jamais de renseignements personnels ni de copies de factures ou d'états financiers.
- Ne signez rien et lisez tout ce qui est écrit en petits caractères.
- Vous avez droit à un délai de réflexion pour tout contrat signé à domicile.
- Connaissez vos droits. Consultez le Bureau d'information aux consommateurs de votre province ou territoire – la plupart des provinces et des territoires offrent des lignes directrices dans le cadre de leur loi sur la protection du consommateur.
- Dans le cas de travaux de rénovations suggérées, vérifier l'entrepreneur sur le site de la régie du bâtiment.

Source : Centre antifraude du Canada

La vente itinérante n'est pas automatiquement une fraude, mais peut servir de prétexte à des personnes malintentionnées. Rappelons que la fraude est un acte criminel par lequel une personne, par supercherie, mensonge ou autre moyen, soutire à une autre personne des biens, des services ou de l'argent. Faites preuve de vigilance : si l'on vous fait une offre trop belle pour être vraie, c'est probablement le cas!

La Sûreté du Québec invite donc le public à être vigilant en lien avec ce type de sollicitation et rappelle aux citoyens que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

Si vous croyez avoir été victime de fraude, communiquez avec votre service de police local.



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE BRANDON

Le Centre d'action bénévole Brandon offre des services favorisant le maintien à domicile des aînés depuis maintenant 35 ans. Le Centre a également pour mission de promouvoir l'action bénévole dans la communauté et de repérer la maltraitance chez les aînés. Services offerts à la population :

- Transport-accompagnement bénévole
 - Livraison de Popote roulante
 - Biblio mobile Brandon
 - Travailleuse de milieu auprès des aînés
 - Ateliers et conférences
 - Recrutement et formation de bénévoles
 - Activités de reconnaissance bénévole
- *Toutes les activités sont GRATUITES**

75, rue Saint-Cléophas, Ville de Saint-Gabriel
Téléphone : 450 835-9033

PROGRAMMATION AUTOMNE 2022

ATELIER BIBLIO MOBILE BRANDON : FUTURS(ES) BÉNÉVOLES

Atelier de groupe visant informer les bénévoles sur leurs rôles et limites à travers le projet Biblio mobile Brandon. Échanges, réflexions et mises en situation. Inscriptions en continue, téléphonez-nous pour connaître les dates!

PING!

Formation sur 3 semaines permettant aux aînés (60 ans +) de développer leurs compétences numériques. Les participants doivent avoir leur tablette ou ordinateur portable. Les mardis 4-11-18 octobre 2022 et jeudis 6-13-20 octobre 2022 au Centre d'action bénévole Brandon

Groupe 1 : 9 h à 11 h 45 / Groupe 2 : 13 h 30 à 16 h.

ATELIER CE N'EST PAS CORRECT!

Atelier visant à outiller les participants afin de repérer et prévenir la maltraitance chez les aînés.

5 octobre 2022, 9 h à 11 h 30 au Centre d'action bénévole Brandon.

COMITÉ D'HABITATION D'AUTRAY

Vous êtes invités à un événement sur le logement et l'habitation. Cet événement présentera des initiatives inspirantes qui se développent présentement sur notre territoire et ailleurs, ainsi que les services accessibles. Pour plus d'information ou pour connaître la date et le lieu, veuillez consulter la page Facebook du CLDS de D'Autray : www.facebook.com/cldsautray.



CENTRE D'ACTION
BÉNÉVOLE BRANDON



ACCOMPAGNONS
NOS AÎNÉS
UNE INITIATIVE DU CENTRE D'ACTION
BÉNÉVOLE BRANDON

PRÉVENTION DE LA FRAUDE CHEZ LES AÎNÉS

MERCREDI 19 OCTOBRE 2022

ACCUEIL À 13 H

69 16 CH. ROBITAILLE, SAINT-DAMIEN

Atelier offert par le DPCP
et la Sûreté du Québec

- Différents types de fraudes
- Moyens pour prévenir les fraudes
- Discussions et échanges avec les intervenants



COLLATION SERVIE SUR PLACE !



RAPPEL TAXES MUNICIPALES

Prenez note que le quatrième et dernier versement de taxes pour l'année en cours est le 11 novembre prochain.

Pour tous les détails concernant votre compte de taxes municipales, rendez-vous au st-damien.com/taxation.html



LA VOIX DES COLLINES : DATES DE TOMBÉE 2022

Associations, comités et organismes, vous avez un bref communiqué à transmettre aux citoyens ? Déposez vos textes avant la date de tombée, par courriel à : bibliotheque@st-damien.com
-Format Word, -250 mots maximum, -Logo et une image ou photo en format jpeg ou png, -Texte rédigé dans un bon français et sans fautes d'orthographe

Un texte ne respectant pas les critères sera coupé lors du montage.

Prochaine date de tombée : 9 novembre 2022 (édition décembre-janvier). Les dates pour 2023 seront annoncées dans la prochaine parution.